

29^e édition
été 2019

STAGE DE MUSIQUE DE CHAILLOL

Une académie de musique en territoire rural de montagne
Vallées du Champsaur & Valgaudemar (Hautes-Alpes)

2 > 11 AOÛT 2019

● tous niveaux, adultes et débutants acceptés

● perfectionnement

● et préparation aux concours

● cours instrumentaux par professeurs certifiés

● concerts des stagiaires et des professeurs

● encadrement des mineurs par personnels agréés

● musique de chambre, orchestre

● activités sportives et de nature

● formule Académie en partenariat avec le festival de Chaillol

● musique de chambre pour adultes

● option atelier jazz

● Nouveauté : option musiques populaires de Méditerranée

Renseignements et inscriptions : 04 91 48 93 26 · www.stagedechaillo.com



Un séjour musical adapté à chaque stagiaire.

Depuis bientôt trente ans, dans la petite commune de Chaillol, petit coin de paradis niché au coeur du massif des écrins, dans la Vallée du Champsaur, notre association Espace Musique Montagne propose à tous ceux qui aspirent à une pratique heureuse de la musique un stage de musique. C'est l'occasion, au coeur de l'été, de partager avec d'autres instrumentistes venus de tous horizons le plaisir de la musique. Pendant dix jours, sous la supervision attentive et chaleureuse de Frédéric Isoletta, le directeur pédagogique d'une équipe joyeuse et pleine de talent, chacun trouvera sa place, quelque soit son âge ou son niveau, entre leçons et concerts, approfondissement instrumental, épanouissement musical et chaleureuse camaraderie. Je vous souhaite un très beau séjour !

Dina Dian, présidente

Le plaisir de vivre la musique est inscrit au coeur du projet de l'association Espace Musique Montagne. En cours individuels avec leur professeur, en session de musique de chambre, au sein des différents orchestres et ateliers de pratique collective, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement pédagogique adapté. Les dix jours passés dans un cadre naturel d'exception permettent un suivi musical de qualité au plus près des besoins de chacun au contact avec la nature environnante à l'occasion d'activités de plein air parfaitement encadrées. Au quotidien, un travail individuel, une leçon, de la musique d'ensemble ou d'orchestre, une activité de plein air. Ceux qui voudraient s'engager encore plus dans la pratique de la musique peuvent choisir l'option Académie, conçue en complicité avec l'équipe et les artistes du Festival de Chaillol. Un atelier de jazz et, pour la première fois, un atelier de pratique des musiques populaires de Méditerranée peuvent enrichir le programme du stage, ces deux ateliers pouvant être choisis en option ou comme discipline principale. Bon stage !

Frédéric Isoletta, directeur pédagogique

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS



#1

L'option Académie *(pour ceux qui en veulent plus)*

Depuis 2016, l'option Académie est destinée aux instrumentistes qui souhaitent, sans distinction de niveau, approfondir leur pratique au quotidien à travers une immersion musicale dense, en adéquation avec leur exigence musicale.

Âgés de 14 ans et plus, ces jeunes musiciens bénéficient d'une prise en charge spécifique de l'équipe pédagogique et de l'équipe d'animation, leur permettant d'assister aux concerts proposés par le festival ainsi qu'à des moments de rencontres privilégiées avec des artistes du festival, des compositeurs (répétition, discussion, master classe, gestion du stress, participation à de mini concerts...).

En plus d'une leçon quotidienne conséquente, la pratique de l'orchestre sera un élément fort du stage, la pratique collective étant extrêmement bénéfique pour tous les instrumentistes.

#2

Stage de musique de chambre *(pour adultes)*

Ce stage, conçu en réponse à la demande de nos stagiaires adultes, s'organise autour de la pratique de la musique de chambre, discipline principale. Pour en profiter pleinement, un niveau minimum de milieu de 2^e cycle est souhaitable et il est préférable de s'inscrire avec un groupe déjà constitué.

Quelques cours particuliers avec les professeurs spécialistes de chaque instrument sont prévus comme soutien technique au répertoire étudié. Par ailleurs, les ensembles instrumentaux et les orchestres du stage leur sont ouverts.

Les stagiaires adultes, pleinement intégrés à la vie du stage, bénéficient d'un accueil spécifique. Libres d'organiser leurs activités de plein air, notamment auprès de l'Office de tourisme, les stagiaires adultes disposent d'un libre accès aux concerts du festival de Chaillol pendant toute la durée du stage.

LES PROFESSEURS

Frédéric ISOLETTA,
directeur pédagogique

BRUNO ALLARY

Atelier musiques populaires de Méditerranée
Directeur musical de la Compagnie
Rassegna (Marseille)

SOLANGE BARON

Professeur d'accordéon
1er prix d'accordéon, Ensemble Télémaque

Christian BON

Professeur de jazz
Diplôme d'État, Cité de la Musique Marseille

Annelise CLEMENT

Professeur de clarinette
Diplôme d'État, CRD de Vanves/Issy-les-
Moulineaux

Claude COSTA

Professeur de violon
1ers prix CNR, Opéra de Marseille,
Chambriste

Hermine FORRAY

Professeur de piano
1er Prix CNSMDP, CNRR de Marseille

Delphine VICARINI,
responsable des animateurs.trices.

Pascale GUERIN

Professeur d'alto
1er prix CNR, Cité de la Musique Marseille,
Ensemble Télémaque

Sylvain GUIGNERY

Professeur de saxophone
Diplôme d'État, CRR d'Aix-en-Provence

Frédéric ISOLETTA

Accompagnement piano & direction
d'orchestre.
Diplôme d'État, Festival d'Art Lyrique
d'Aix-en-Provence, Orchestres CHAM
Longchamp Marseille

Thomas KECK

Professeur de guitare
Certificat d'Aptitude, CRD d'Evry

Claire MARZULLO

Professeur de flûte traversière
Certificat d'Aptitude, CNRR de Marseille

Marine RODALLEC

Professeur de violoncelle
Diplôme de soliste HEM Genève, membre
de l'ensemble CBarré (Marseille) et des
orchestres Demos

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

INSTRUMENT : NIVEAU :

NOMBRE D'ANNÉES DE PRATIQUE INSTRUMENTALE :

PROFESSEUR ET/OU ECOLE DURANT L'ANNÉE :

DERNIER MORCEAU ÉTUDIÉ :

TARIFS

Les prix indiqués comprennent les droits d'inscription, les frais pédagogiques et les frais d'hébergement en pension complète au Kaly. Pour un stage en demi-pension ou en externe, nous consulter. Les inscriptions sont prises en compte à réception du bulletin d'inscription complété, à retourner au siège de l'association avant le 30 juin 2019 accompagné d'un chèque d'acompte de 150 € libellé à l'ordre d'Espace Musique Montagne.

Pour les concerts du festival de Chaillol, un tarif réduit est accordé aux stagiaires, les personnes en option «académie» et les adultes du stage musique de chambre sont invités.

Tous instruments	<input type="checkbox"/>	695 €
Stage de jazz	<input type="checkbox"/>	695 €
Stage de musique de chambre (réservé aux adultes)	<input type="checkbox"/>	695 €
Supplément pianiste	<input type="checkbox"/>	100 €
Options		
Académie	<input type="checkbox"/>	140 €
Musique de chambre	<input type="checkbox"/>	95 €
Musiques populaires de Méditerranée	<input type="checkbox"/>	95 €
Atelier jazz	<input type="checkbox"/>	95 €
Atelier «gestion du stress»		95 €
		<hr/>
		€



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Quelques règles simples à lire avec votre enfant pour qu'il profite au mieux de son stage.

LE TRAVAIL INSTRUMENTAL

En plus de ses leçons avec son professeur d'instrument, un travail personnel est demandé à l'élève, en fonction de son niveau instrumental et de son âge ; les professeurs se réservent le droit de refuser en cours un élève qui n'aura pas étudié depuis la leçon précédente.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Les activités sportives proposées ne sont pas obligatoires ; les stagiaires mineurs (sauf option «académie») sont tenus d'accompagner leurs camarades sur les différents lieux de pratique sportive.

LES HORAIRES DES REPAS

La vie en collectivité exige de chacun le respect impératif des horaires de repas. Le petit-déjeuner est servi de 7h45 à 8h45, le déjeuner à 12h30 et le dîner à 19h15 précises.

LES HORAIRES DE COUCHER

Pour que ce stage de musique leur soit pleinement profitable, nous demandons aux stagiaires de respecter les horaires de coucher suivants :

- > jusqu'à 11 ans inclus : 21h dans les chambres, extinction des lumières à 21h15
- > 12 - 13 ans inclus : 22h dans les chambres, extinction des lumières à 22h15
- > 14 - 17 ans inclus : 22h30 dans les chambres, extinction des lumières à 22h45

La répartition dans les chambres (par 3 ou 4) tient compte de l'âge et, dans la mesure du possible, des souhaits exprimés par les stagiaires au moment de l'inscription. Cependant, si les horaires et la tranquillité ne sont pas respectés, les stagiaires pourront être séparés et affectés à une autre chambre.

LES TÉLÉPHONES PORTABLES

Les téléphones portables ne sont pas autorisés pour les enfants âgés de 7 à 11 ans inclus, afin d'éviter perte et vol. Des cartes téléphoniques seront mises à disposition.

RÉGIMES ALIMENTAIRES

Le centre essaie d'accommoder autant que possible les allergies alimentaires non vitales. Merci de nous en informer au moins un mois avant le début du stage. Les préférences alimentaires ne sont pas prises en compte.

Enfin, les stagiaires mineurs ne peuvent monter en voiture qu'accompagnés d'un professeur ou d'un membre de l'équipe d'encadrement.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) autorise mon fils - ma fille à participer au stage musique à Saint-Michel-de-Chaillo et autorise les responsables du centre à faire pratiquer tous les soins et interventions chirurgicales qui apparaîtraient nécessaires.

FUMEURS

Il est strictement interdit de fumer dans le centre. Le seul espace fumeur toléré se trouve à l'extérieur, à côté de l'entrée du bâtiment. Des cendriers ont été placés à l'intention des fumeurs.

Mon enfant est autorisé à fumer :
oui non

En cas de prise de traitement, il est impératif d'amener sur place la copie de l'ordonnance du médecin. Les médicaments doivent porter le nom de l'enfant et être confiés à l'assistante sanitaire le jour de l'arrivée.

Fait à, le :

Signature, précédée la mention manuscrite «lu et approuvé» :



FESTIVAL DE CHAILLOL

17 JUILLET > 12 AOÛT 2019

23^e
ÉDITION

Conjuguant les joies de la découverte musicale à celles d'une joyeuse itinérance dans le vaste territoire alpin, le festival de Chaillol convoque l'esprit des lieux et le talent d'artistes parmi les plus audacieux et les plus inspirés du moment pour une célébration de la musique dans toutes ses dimensions...

Concerts, rencontres, balades musicales pour vivre la musique plus intensément.

www.festivaldechaillo.com

CHAILLOL & LE CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR

Située dans le département des Hautes-Alpes, entre Dauphiné et Provence et en bordure du Parc National des Ecrins, la vallée du Champsaur-Valgaudemar, qui abrite la station de Saint-Michel de Chaillol, est à moins de trois heures de Lyon et deux heures de Marseille.

Verdoyante, elle a été façonnée par l'homme, peignant au fil du temps, un paysage de montagne unique, le bocage champsaurin. Dans la vallée, des vallons, sorte de « bouts du monde », où l'on s'arrête dans une auberge pour déjeuner une salade cueillie du jour et observer les marmottes, gardiennes alertes de ces espaces préservés...

Plus d'infos

Office du tourisme Champsaur-Valgaudemar
www.champsaur-valgaudemar.com
ou Chaillol Loisirs - www.chaillo.net





CONTACTS

ESPACE MUSIQUE MONTAGNE

Association Loi 1901, sans but lucratif
4 Bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille

Dina DIAN,
présidente

04 91 48 93 26 - 06 32 65 98 71
dina.dian13@gmail.com

Frédéric ISOLETTA,
directeur pédagogique
06 03 99 40 07

fredisoletta@gmail.com

www.stagedechaillo1.com